

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



**RIGES**

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 6**

**Juin 2019**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

## **EDITORIAL**

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions environnementales, urbaines, rurales, sanitaires, touristiques ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction**

**KOUASSI Konan**

## **COMITE DE LECTURE**

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).



## Sommaire

<p><b>FAYE Cheikh Ahmed Tidiane, SOW Seydou Alassane, SY Amadou Abou, NIANG Souleymane, DIOP Khalifa, Boubou Aldiouma SY</b></p> <p>Analyse des caractéristiques morpho-sédimentaires du complexe laguno-estuarien de la somone (Petite du côte Sénégal)</p>	7
<p><b>BAWA Dangniso, BANASSIM Tchilabalo, AFO Bidjo, GNONGBO Tak Youssif</b></p> <p>Erosion hydrique dans le quartier d'Adidigomè-Avatamè à Lomé : quelles mesures d'aménagement pour une gestion durable ?</p>	24
<p><b>KOUAME Konan Roland, Pauline Agoh DIBI KANGAH, KOLI BI Zuéli</b></p> <p>Perceptions de la variabilité climatique et de ses effets par les populations rurales du centre-est de la Côte d'Ivoire</p>	47
<p><b>Isidore YOLOU, Ibouraima YABI, Kondé DJOBO, Faustin Cakpo DOSSOU, Jacob Afouda YABI, Fulgence AFOUDA</b></p> <p>Agroforesterie à base de <i>elaeis guineensis</i> en tant qu'option du développement durable dans la commune de Cove (sud-est du Bénin) : possibilités, pratiques et limites</p>	69
<p><b>N'kpomé Styvince KOUAO, Della André ALLA</b></p> <p>Les déterminants environnementaux de l'essor de la culture de l'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire)</p>	90
<p><b>ZRAN Gonkanou Marius</b></p> <p>Gestion des baies en lagune Aby et développement durable des pêches à Adiaké (sud-est de la Côte d'Ivoire)</p>	110
<p><b>SIBY Mory, COULIBALY Sina</b></p> <p>Stratégies d'adaptation des pêcheurs à l'insuffisance de la production halieutique dans l'espace fluvial du cercle de kati (région de Koulikoro) au Mali</p>	125
<p><b>KADOUZA Padabô</b></p> <p>Appui à la production et à la commercialisation du riz de bas-fonds par l'entreprise de services et organisation des producteurs (esop) dans la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo (2004-2018): une dynamique brisée ?</p>	139

<p><b>ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, ANE Salé, N'GUESSAN Kouassi Fulgence</b></p> <p>Analyse de l'impact agricole du déclin du binôme café-cacao sur la région du Moronou (Côte d'Ivoire)</p>	155
<p><b>YOUAN Louis Gerson, GNAMBA-Yao Jean-Baptiste, ALOKO N'Guessan Jérôme</b></p> <p>La cacaoculture et le développement socio-économique du département de Duekoué</p>	179
<p><b>Daniel SAIDOU BOGNO, Valentin ZOUYANE</b></p> <p>Impact socio- économique de la commercialisation du charbon de bois dans la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord Cameroun)</p>	194
<p><b>KARIDIOULA Logbon, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure</b></p> <p>Contraintes et précarités dans l'accès à l'eau potable dans le département de Dabakala (Côte d'Ivoire)</p>	216
<p><b>KOUIYE Gabin Jules</b></p> <p>Le politique face aux difficultés d'accès à l'eau potable dans les trois communes de N'gaoundéré (Cameroun)</p>	236
<p><b>Vincent HOUSSEINI, Valentin ZOUYANE, Bernard GONNE</b></p> <p>Distribution des produits pétroliers et dégradation de l'environnement à N'gaoundéré (Nord-Cameroun)</p>	250
<p><b>NASSI Karl Martial, MAWUSSI Ayité Claude, MAGNON Zountchégbé Yves</b></p> <p>Espace frontalier Sanvee-Kondji-Hillacondji (Togo-Bénin) : entre entrave à la libre circulation et contrebande</p>	269
<p><b>DEGUI Jean-Luc, KOUADIO Kouakou Abraham, ESSAN Kodja Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme</b></p> <p>Diagnostic de l'offre touristique dans la région du sud-est de la côte d'ivoire : cas des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké</p>	283
<p><b>TOURE Souleymane, KOFFI Yao Jean Julius</b></p> <p>La "durabilité sociale" contrariée par l'insuffisance d'eau potable dans les villages de la région de Gbêkê (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	305

<p><b>KOUASSI Yao Frédéric</b></p> <p>Habitat rural et couverture sanitaire dans la Sous-préfecture de Bouaflé (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) : conséquences pour l'accessibilité aux soins</p>	325
<p><b>Yéboué Kassé N'DRI, Péga TUO, Kouassi Paul ANOH</b></p> <p>Accès aux infrastructures sanitaires dans la commune de Tiébissou (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	347
<p><b>Salifou SANOGO</b></p> <p>Logiques paysannes d'exploitation des bas-fonds dans la commune rurale de Bilanga (région est du Burkina Faso)</p>	370
<p><b>DIALLO Issoufou, ASSUE Yao Jean-Aimé</b></p> <p>Essor des établissements d'enseignement secondaire privé et précarité dans les établissements d'enseignement secondaire public dans la région de la Marahoué</p>	391
<p><b>KOUADIO N'Guessan Roger Carmel, KOUAME Yao Alexis, Koffi Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan</b></p> <p>Pesanteurs spatio-behavioristes de l'occurrence des accidents routiers sur le transect Bouaké-Yamoussoukro</p>	410
<p><b>KITHENI Bamba, BRENOUM Kouakou David, ATTA Koffi</b></p> <p>L'impact de la crise politico-militaire sur les équipements et la participation des populations à la gestion de la commune de Bouaké</p>	426
<p><b>Djarsoumna KAÏNARAMSOU, Michel TCHOTSOUA</b></p> <p>Activités anthropiques sur les Mayos et risques environnementaux dans la ville de Maroua (extrême-nord Cameroun)</p>	444
<p><b>YEO Watagaman Paul, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène</b></p> <p>Les facteurs de l'essor de la culture de l'anacarde dans la zone dense de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</p>	460
<p><b>KAMELAN Kouacou Hermance-Starlin, Kakou Geoffroy André, TAPE Achille Roger, KOUASSI Konan</b></p> <p>Les activités de la restauration populaire et dégradation de l'environnement urbain à Bouaké</p>	476

## **L'IMPACT DE LA CRISE POLITICO-MILITAIRE SUR LES EQUIPEMENTS ET LA PARTICIPATION DES POPULATIONS A LA GESTION DE LA COMMUNE DE BOUAKE**

**KITHENI Bamba**, Doctorant à l'Université Félix Houphouët Boigny,  
bambakitheni@gmail.com

**BRENOUM Kouakou David**, Maître Assistant à l'Université Félix Houphouët  
Boigny, kbrenoum@yahoo.com

**ATTA Koffi**, Maître de recherches à l'Université Félix Houphouët Boigny  
Pr\_attakoffi@yahoo.fr

### **Résumé**

La commune de Bouaké est située au centre de la Côte d'Ivoire. Elle appartient à la région administrative du Gbêkê. Cette commune a été influencée par la crise politico-militaire de 2002-2011 qui l'a fortement endommagée. Elle a eu des répercussions tant sociales que spatiales. Cette étude vise à montrer les conséquences de la crise politico-militaire sur les équipements et la participation des habitants à la gestion de la commune de Bouaké. Cette étude est originale en ce sens qu'elle est d'actualité et n'a fait l'objet d'aucune publication. Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, l'observation directe sur le terrain, la recherche documentaire et l'enquête par questionnaire sont les moyens et méthodes utilisés pour mener cette étude. Deux résultats en découlent : La crise a contribué à détruire ou dégrader les équipements existant. Elle a entraîné un désintérêt des populations à la gestion de leur commune.

**Mots clés :** Bouaké, Crise politico-militaire, Décentralisation, Equipement, participation.

### **Abstract**

The commune of Bouake is located in the center of Côte d'Ivoire. It belongs to the Gbêkê administrative region. This commune was influenced by the political-military crisis of 2002-2011, which seriously damaged it. It has had both social and spatial repercussions. This study wants to show the consequences of the politico-military crisis on the equipment and the participation of the inhabitants in the management of the commune of Bouake. This study is original in that it is current and has not been published. To achieve the goal we have set for ourselves, direct field observation, desk research and questionnaire survey are the means and methods used to conduct this study. Two results follow from this: The crisis has contributed to destroying or degrading existing equipment. It has led to a lack of interest in the management of their community.

**Keywords:** Bouake, Politico-military crisis, Decentralization, Equipment, participation.

## **Introduction**

Entité politique constituée d'un territoire, d'une population et d'un pouvoir institutionnalisé appelé gouvernement, « l'Etat, né au XVI<sup>e</sup> siècle, apparaît comme l'organisation humaine la plus achevée pour la défense et la promotion de l'intérêt public » (A. N. PIERRE, 2003, p. 52). C'est dans cette optique que les pays africains ont mis en place des Etats providences. Ainsi, en Côte d'Ivoire, l'Etat est resté de 1960 à 1980, le principal acteur du processus de développement (FRATERNITE HEBDO, 1990, p. 11). Mais, le pays connaît une urbanisation à croissance extrêmement rapide. En effet, « de moins de 05% avant l'indépendance, le rythme de croissance atteint en 1998, 7,5 % pour les villes de l'intérieur et 10,5 % pour la ville d'Abidjan » (B. E. KOFFI, 2002, p. 17). Cette forte croissance, combinée à la crise économique des années 1980, met à nu les limites de l'Etat providence et entraîne une véritable crise urbaine. Cette crise des villes se manifeste, selon B. E. KOFFI (2002, p. 18), entre autres par une insuffisance des structures d'accueil, un manque d'emploi pour la population sans cesse croissante, une insuffisance d'aménagement de l'espace urbain et un dépérissement des moyens d'intervention de l'Etat au niveau des villes. Pour sortir de cette impasse, le libéralisme économique et la décentralisation sont présentés par la Banque Mondiale et les bailleurs de fonds comme des panacées censées amener les populations à s'impliquer et à prendre en main les projets de développement les concernant (BANQUE MONDIALE, 1995, p. 45). Ces actions marquent le début du processus de désengagement de l'Etat dans le financement direct de l'urbanisation. Dès lors l'Etat recentre sa politique urbaine en faisant appel à la participation des populations. C'est ainsi qu'est réhabilitée puis généralisée la communalisation comme politique de gestion urbaine. Ainsi, la décentralisation instaurée depuis la période coloniale, est accélérée par l'Etat ivoirien, à partir de 1980. « Les lois 80-1180 et 80-1181 fixant l'organisation municipale et le régime électoral municipal vont constituer l'armature juridique de base de la décentralisation » selon E. C. Bombet (1997, p. 13). L'application de cette politique passe par la création des communes, échelons territoriaux de cette décentralisation (N. SALA, 1993, p. 15). A Bouaké, cette nouvelle politique de gestion urbaine a connu un arrêt à cause du déclenchement d'une crise politico-militaire en 2002. Cette crise a pris fin en 2010 avec l'organisation des élections présidentielles. Elle a approfondi la crise des communes situées au nord de Yamoussoukro en général et particulièrement celle de Bouaké en l'endommageant sur tous les plans. Quel est l'impact de cette crise politico-militaire sur les équipements de la commune de Bouaké ? Quel est son influence sur la participation des populations à la gestion de la commune de Bouaké ? Cette contribution a pour objectifs : montrer les conséquences de la crise politico-militaire sur les équipements et analyser la participation des habitants à la gestion de la commune de Bouaké. Deux points peuvent être ainsi analysés :

- La crise a contribué à détruire ou dégrader les équipements existant.

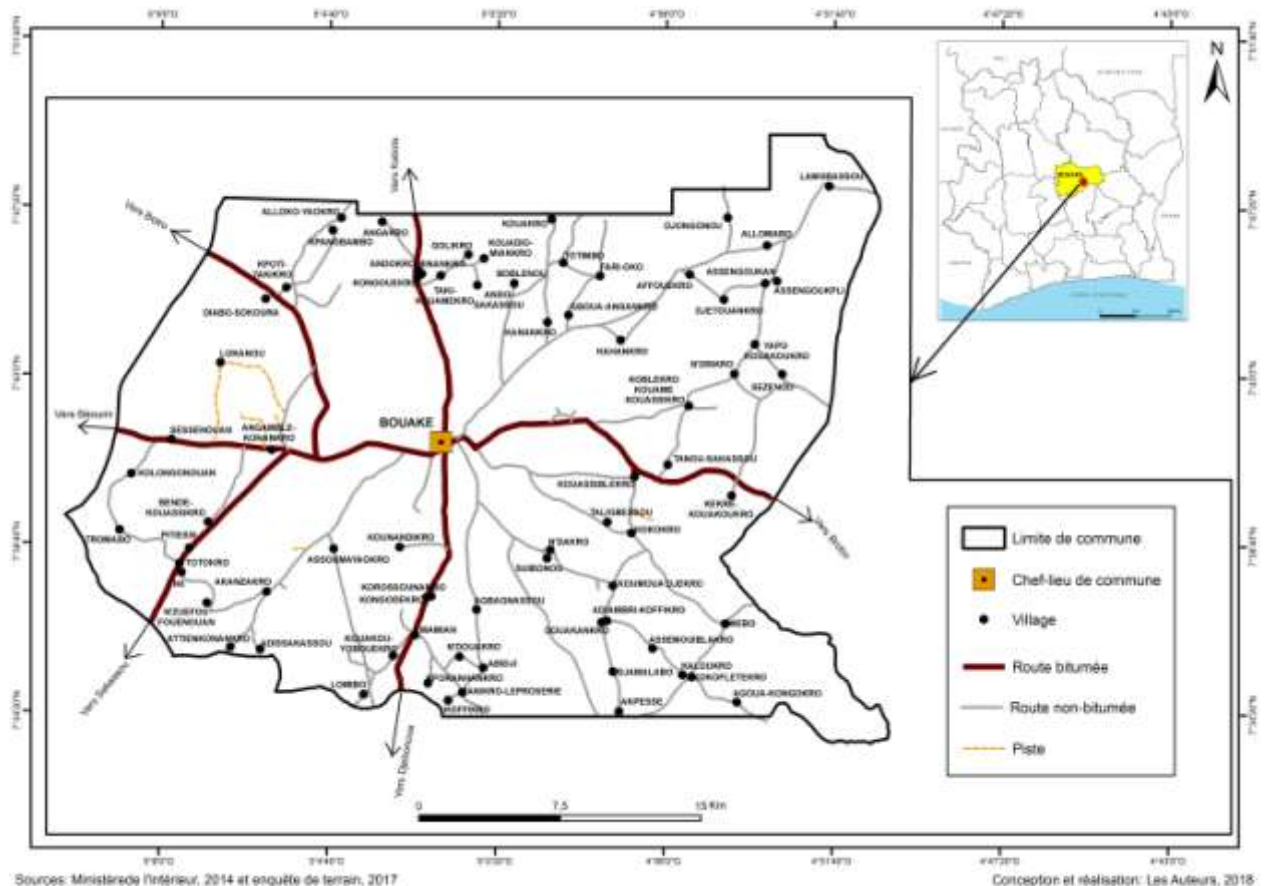


-La crise a entraîné un désintérêt des populations à la gestion de leur commune.

## 1. Méthodologie

Notre champ d'étude est la commune de Bouaké dont les coordonnées géographiques sont 7° 45'00' de Latitude Nord et 5° 7'00' de Longitude Ouest. Elle est composée de la ville de Bouaké et de 69 villages. Cette commune est située au centre du pays en zone savanicole et est incluse dans la région du Gbêkê (carte n°1).

Carte n°1 : localisation de la zone d'étude



Dans la carte 1, la commune de Bouaké est effectivement située au centre du pays comme le montre la couleur jaune représentant la région sur la carte. Elle a dans son rayonnement plusieurs localités. Les moyens et méthodes utilisés pour mener l'étude sont l'observation directe sur le terrain, la recherche documentaire et l'enquête par questionnaire. La recherche documentaire a permis de recueillir les données statistiques à l'INS sur les populations de la commune de Bouaké. Plusieurs ouvrages ont été consultés sur la commune étudiée notamment, sa situation socioéconomique et l'organisation de l'espace. L'observation a consisté à sillonner les quartiers et villages de la commune de Bouaké afin de voir l'état des lieux des équipements et des activités des populations pour mieux apprécier les réponses des enquêtés. Le constat qui se dégage est celui des équipements détruits ou abandonnés. L'état actuel des équipements a été cartographié. Une enquête par questionnaire a été menée auprès des chefs de ménages pour comprendre leurs points de vue sur la gestion

communale. Le choix des quartiers et villages ainsi que des chefs de ménages s'est fait de façon raisonnée. Deux quartiers résidentiels, deux quartiers populaires et deux villages ont été retenus pour mener cette enquête et 50 chefs de ménages ont été interrogés dans chacun des espaces choisis soit un total de 300 chefs de ménages. Le choix des quartiers, des villages et des chefs de ménages s'est fait par choix raisonné.

## **2. Résultats et Discussion**

### ***2.2. L'impact de la crise sur les équipements de la commune de Bouaké***

#### ***2.2.1. La destruction des équipements***

La crise a entraîné une destruction massive des équipements de la commune de Bouaké. La carte n° 2 montre les équipements détruits dans la commune de Bouaké pendant ce conflit.

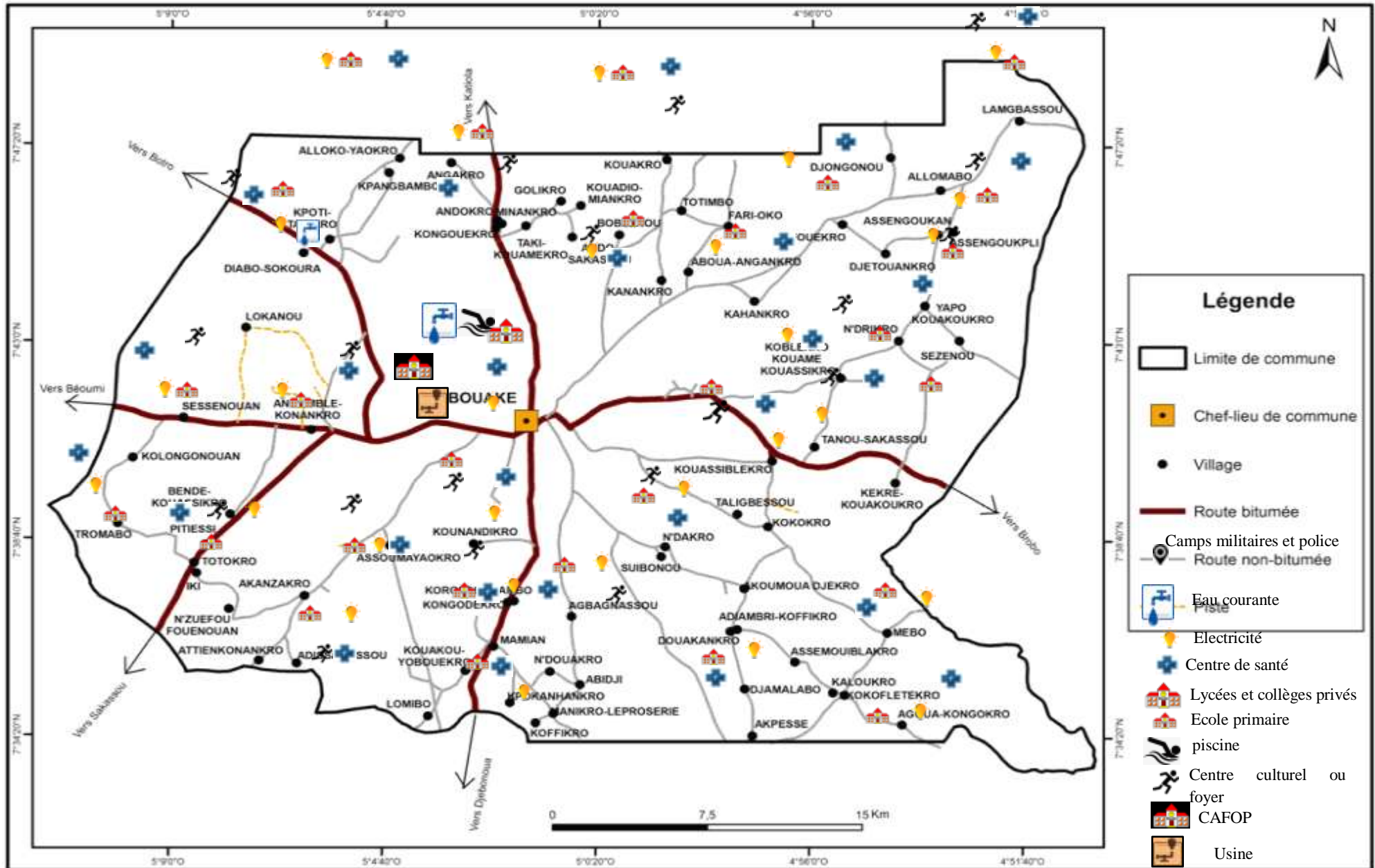
Selon la carte, parmi les biens publics détruits figurent : au niveau de l'éducation, les écoles primaires, les lycées et collèges de la DRENET1 et DRENET2, le CAFOP 1 et le CAFOP 2 de Bouaké (cf. photo 1 et 2 montrant le CAFOP 2 en état de ruine); au niveau sanitaire, les centres de santé de Belleville, Koko, Ahougnansou, Dar-Es-Salam et un sous équipement du CHU ; au niveau sécuritaire, les camps militaires, le camp des sapeurs pompiers, les commissariats, les gendarmeries ; au niveau socioculturel, les centres culturels de la ville et des villages communaux ; au niveau industriel, les usines comme les établissements robert GONFREVILLE, FILTISAC... pourvoyeuses d'emplois. Au niveau de la voirie, plusieurs routes bitumées ont été endommagées du fait des tirs, des bombes larguées pendant les combats.

**Photo 1 : Le CAFOP II de Bouaké détruit depuis la crise politico-militaire non encore réhabilité**



*Source : Notre enquête, 2013*

Carte n° 2 : les équipements de la commune de Bouaké détruits



**Photo 2 : une vue de l'intérieur du CAFOP II utilisé comme champ de maïs à gauche**



*Source : notre enquête, 2013*

Dans ces photos 1 et 2, le CAFOP II de Bouaké détruit depuis la crise n'a pas encore fait l'objet de réhabilitation. Les locaux d'une école primaire de l'inspection primaire de N'gattakro sont réquisitionnés, vidés des élèves et de leurs enseignants puis utilisés comme CAFOP. Cette situation vient aggraver l'accès difficile des enfants aux infrastructures scolaires. La nature ayant horreur du vide, cet espace détruit est utilisé par les populations riveraines comme champs de maïs, de manioc etc. Les populations enquêtées ont souligné que cet espace est aussi utilisé la nuit par les délinquants pour fumer la drogue, faisant de lui un nid d'insécurité pour les riverains.

L'institution municipale n'a pas été épargnée. La mairie dispose d'un ensemble de moyens matériels qui facilite l'accomplissement de ses tâches. Ces équipements étaient indisponibles pendant la crise. Ils ont même fait l'objet de pillage de la part de certaines personnes. Certains sont encore indisponibles ou hors service par manque de suivi et d'entretien. Au niveau du matériel roulant, la situation est différente. Il a été fortement endommagé pendant la crise et certains véhicules ont été volés si non dépouillés des pièces essentielles qui sont vendues à vil prix selon nos enquêtés. Les agents affectés par l'Etat et ceux recrutés directement par la mairie constituent les ressources humaines de la commune. Les fonctionnaires sont : le secrétaire général de la mairie, le chef du service administratif, le chef du service financier, le chef du service technique, le chef du service socioculturel.

Quant aux personnes recrutées, elles sont composées : de cinq secrétaires, de vingt éléments de la police municipale, de trois gardiens, de cinq chauffeurs, de dix collecteurs de taxes. La guerre a entraîné la fuite de tout ce personnel au service de la commune. Les populations n'avaient pas d'encadrement administratif ou municipal pouvant les galvaniser autour de la sauvegarde et l'entretien du bien commun. De ce fait, tous les services administratifs ont été délocalisés à Yamoussoukro pendant

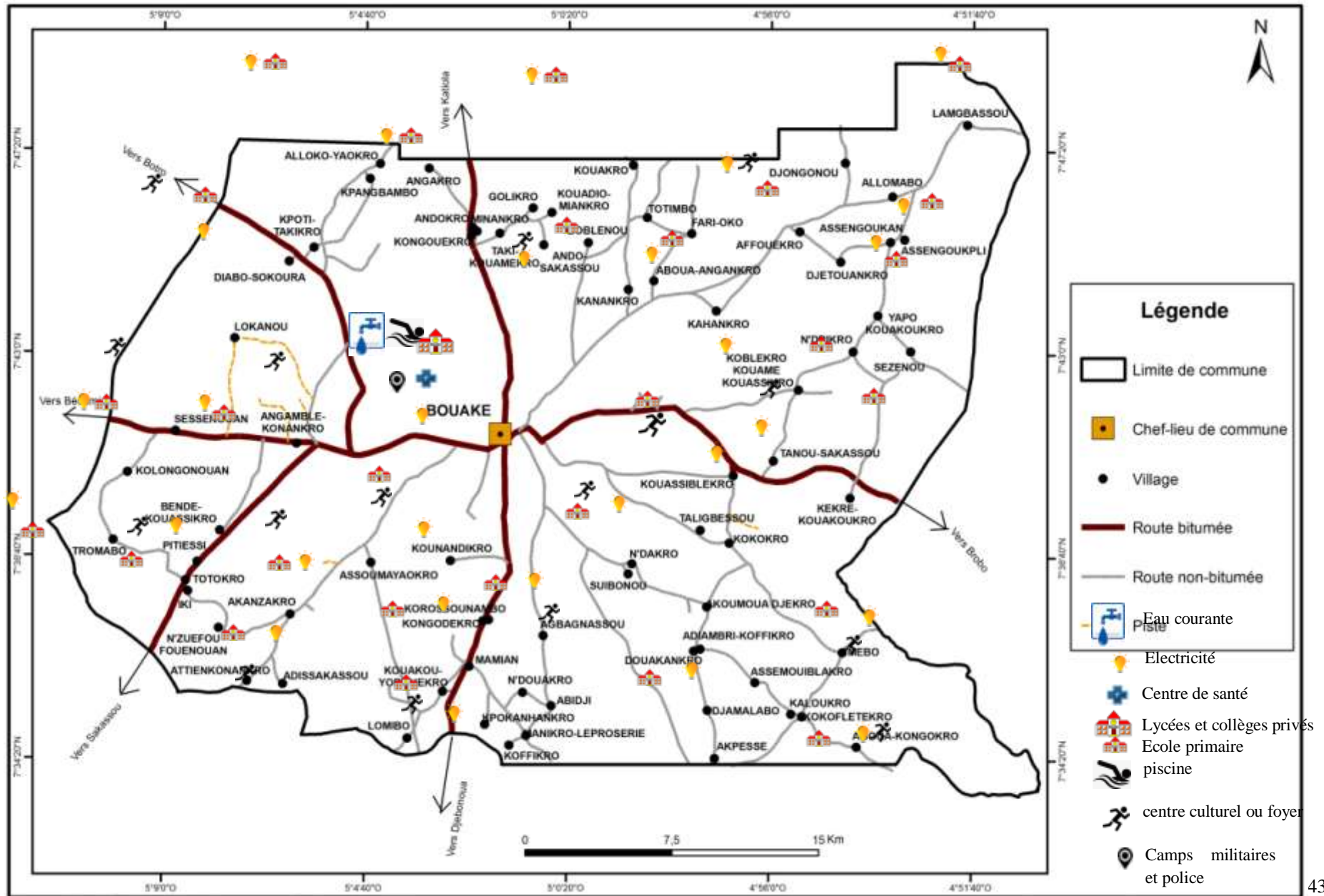


toute la période de la crise. La commune de Bouaké ne bénéficiait plus d'entrée d'argent du fait de la crise d'où un manque criard d'investissement en équipements et infrastructures dans l'espace communal. En effet, les recettes fiscales ne sont plus perçues depuis le début de la crise compte tenu du fait que l'administration fiscale a cessé de fonctionner depuis lors. De plus, « les entreprises qui peuvent payer les impôts ont arrêté leurs activités de production des biens et services » (OMS, 2003, p. 42). Cette situation va infléchir le niveau d'investissement de la mairie qui ne dispose plus de ressources financières adéquats. Les investissements sont faibles, comparés aux problèmes accumulés pendant la crise qui a duré de 2002 jusqu'aux élections de 2011.

### ***2.2.2. La tentative de réhabilitation de la mairie***

Les bâtiments qui abritent les locaux de la mairie ont été réhabilités. Dans la commune de Bouaké, la mairie occupe plusieurs bâtiments dans différents quartiers où ses services sont installés. On note la présence des services municipaux chargés de l'Etat civil dans les quartiers tels que Koko, Sokoura, Belleville ; les services socioculturels et celui des gardes municipaux sont dans un même local au commerce ; les services administratifs, les services techniques sont installés dans un même bâtiment dans l'enceinte du palais de carnaval au commerce ; le cabinet du maire et le secrétaire général de la mairie sont au premier étage au-dessus du supermarché SOCOCE. Le matériel roulant a également fait l'objet d'entretien mais insuffisamment. Ainsi, la mairie de Bouaké dispose de six (6) bennes de huit (8) roues dont deux sont hors service, trois motos de trois roues dont une indisponible, quatre machines dont deux machines à chaînes (une pour tracer les voies et l'autre pour creuser les faussés) indisponibles, deux machines de ramassage des ordures et du sable pour charger les bennes dont une hors service. Les dommages subis par ce matériel l'ont laissé en mauvais. L'entretien fait par la municipalité n'a pas pu le remettre entièrement sur pied. Comme on le constate, le matériel roulant de la mairie est de mauvaise qualité et connaît un manque d'entretien après avoir été endommagé pendant la crise politico-militaire. De plus, « la mise en panne de ces engins est parfois orchestrée parce qu'une fois hors d'usage, le prélèvement de certaines pièces détachées revendues illégalement dans les circuits parallèles permettent à quelques agents d'arrondir les fins du mois » (F. AKINDES, 2002, p. 21). Ce qui fait que la plupart se trouve en incapacité de service. Cette situation diminue les services de la mairie de Bouaké dans la commune dont elle a la charge de développement et d'entretien. « D'une commune à une autre, les initiatives locales dans la durée sont rares » (F. AKINDES, 2002, p. 23). Quelques réalisations ont été faites par les municipalités (cf. carte 3) dans le but de satisfaire les besoins des populations. Les moyens humains et financiers mobilisés ont permis de mettre en place des équipements généraux, des réalisations pour les services de collectivité, les dotations en équipements sociaux, culturels et de promotion humaine et des réalisations économiques selon les compétences telles que définies par la loi.

Carte 3 : les équipements de la commune de Bouaké réhabilités



Sources: Ministère de l'intérieur, 2014 et enquête de terrain, 2017

Conception et réalisation: Les Auteurs, 2018

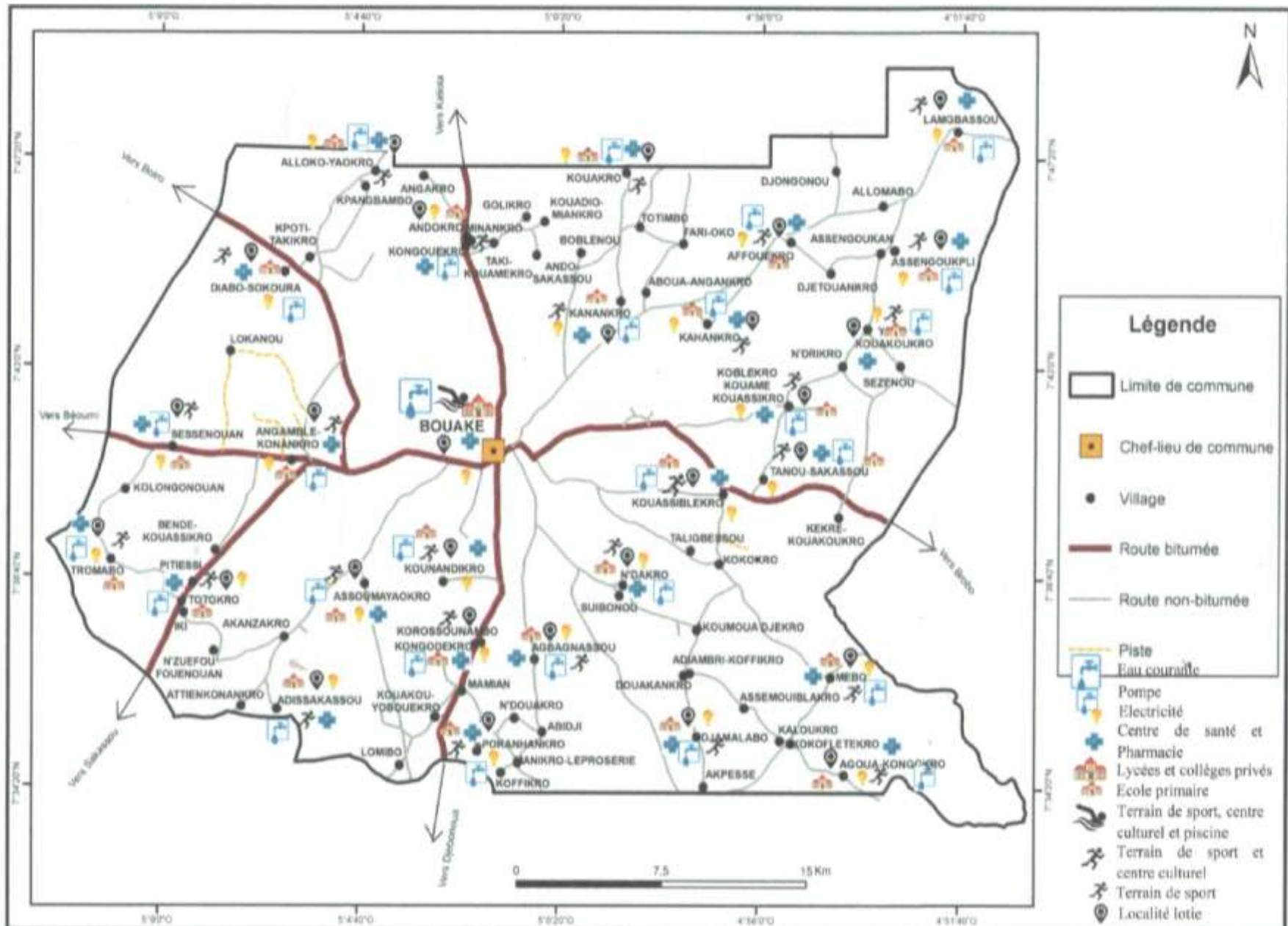


La carte n°3 montre les équipements réhabilités dans la commune de Bouaké. Selon cette carte, dans la commune de Bouaké, les réalisations ont concerné, entre autres, la réhabilitation des plateaux techniques des centres de santé urbain de Belleville, Koko, Dar es salam, Ahougnansou, Air France, Kotiakoffikro, Nimbo, Sokoura, PMI Sokoura, Zone industrielle (cofinancée par la Mairie et l'Union Européenne); la construction des clôtures des centres de santé urbain de Sokoura et d'Ahougnansou ; l'éclairage de l'enceinte du centre de santé d'Ahougnansou ; l'installation de deux incinérateurs modernes dans les locaux du centre de santé d'Ahougnansou et de Nimbo pour la destruction des déchets médicaux ; le Don d'une Ambulance médicalisée à la population de Bouaké ; le Don de fauteuils roulant et matériels d'hospitalisation au centre de santé communautaire d'Oliéno ; la construction du centre de santé urbain de Broukro composé d'un dispensaire et d'une maternité.

Au total, selon la mairie de Bouaké, ce sont 1.049.754.085 F CFA qui ont été investis au profit des populations. Ces réalisations ont concerné le domaine de la santé. Leur choix n'a pas fait l'objet de consultation des populations par la mairie. Ce qui montre un déficit de collaboration au sein même de l'institution, la mairie, marque d'un comportement dirigiste de la municipalité. Hors, « l'approche participative est envisagée comme une modalité d'ingénierie sociale et politique dans la mesure où elle suppose réflexion et actions concrète pour le développement endogène » (G. KPNHASSIA, 1994, p. 13). Pour susciter un partenariat dans ce sens, Il faut former les élus locaux en vue de renforcer leurs capacités managériales en tant que décideurs qui devront opter pour la bonne mise en œuvre du développement participatif. Pour l'instant, « l'expérience de la communalisation montre que la décentralisation reste une projection de normes dans un environnement socioculturel qui ne s'en est pas encore appropriées » (F. AKINDES, 2002, p. 25). Cela montre l'ampleur du chantier en termes d'appuis institutionnels à l'appropriation de l'esprit et de la logique de décentralisation. Par ailleurs depuis sa création, la commune de Bouaké a contribué à accroître le niveau de réalisation d'équipements sur son territoire pour en faire aujourd'hui un espace plus ou moins équipé (cf. carte n° 4).

Dans cette carte tous les équipements existant réparés ou non ont été recensés. Les informations concernant les couts des investissements réalisés par la mairie ont été difficiles à avoir à cause de la crise militaro-politique déclenchée en 2002 et qui a entraîné la perte des données par les agents de la mairie. Ce sont les réalisations de la période de 2012 à 2016 qui ont pu être chiffrées en termes de couts de réalisations. En plus de ces réalisations d'autres investissements dont les dépenses sont méconnues des responsables municipaux du fait leur longue période d'exécution et de la crise politico-militaire.

Carte n° 4 : les équipements de la commune de Bouaké



Sources: Ministère de l'intérieur, 2014 et enquête de terrain, 2017

Conception et réalisation: Les Auteurs, 2018

Les investissements de cette mairie au profit des populations bien que faibles dans l'ensemble, concernent les domaines suivants ; la santé, l'éducation la voirie.

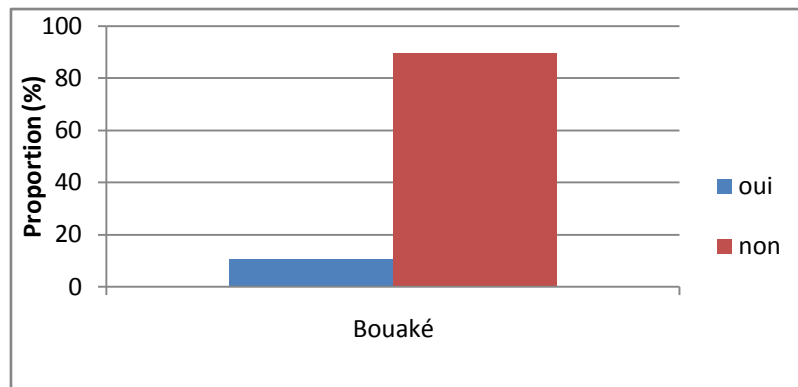
Ces réalisations contribuent plus ou moins à améliorer le cadre de vie des populations mais elles ne sont pas choisies par les populations. Ce qui peut faire douter de leurs couts réels dans la mesure il n'y a pas de moyen de vérification.

### ***2.3. L'impact de la crise sur la participation des populations de la commune de Bouaké à la gestion de leur commune***

#### ***2.3.1. La participation des populations de la commune de Bouaké aux réunions du conseil municipal***

Selon le document stratégique sur la décentralisation et l'aménagement du territoire présenté à l'occasion de la table ronde avec les bailleurs de fonds, « l'idée de décentralisation à laquelle a adhéré le Gouvernement ivoirien depuis les années 1980, est essentiellement un procédé participatif attribuant une personnalité juridique aux collectivités locales » (O. BOIZO, 1994, p. 8). Elle suppose une participation des citoyens et la responsabilisation des élus locaux dans la gestion des affaires locales. Le partenariat croissant entre les populations et la mairie dans les prises de décisions permet de contourner l'Etat. Il permet aux populations de mener certaines actions sans attendre l'Etat. Celui-ci souvent critiqué en matière de politique sociale, surtout au niveau de la définition, la mise en chantier et l'attribution des fonds nécessaires aux projets à destination des populations. Le partenariat permet aussi de faire des associations les interlocuteurs privilégiés entre les populations, les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds. Il assigne directement aux associations le rôle de promotion du processus de développement participatif. La collaboration entre la municipalité et son électorat est très faible (O. BOIZO, 1994 p. 10, et F. AKINDES, 2002, p. 25), à tel point que les décisions des élus locaux ne se nourrissent pas de consultation (cf. carte n°3 qui montre le niveau de participation des populations aux prises de décisions). Par conséquent, la population reste très souvent indifférente à leurs décisions. Le niveau de participation des populations aux réunions du conseil municipal est très faible. En réalité, elles ne participent pas à ces prises de décisions qui les concernent en prenant la parole directement pendant ces réunions car la loi ne les y autorise pas. Mais leur présence, qui paraît comme une simple assistance, peut les orienter par rapport aux prises de décisions. Elle est considérée comme la participation des populations par les mairies. Cela est dû au fait que les populations communalisées n'ont pas d'avis à donner et y voient une perte de temps. Dans la commune de Bouaké, le niveau de participation est de 10,29 % contre 89,71% des chefs de ménages enquêtés qui n'ont jamais participé aux réunions du conseil municipal (cf. Figure 1).

**Figure 1 : niveau de participation des populations aux réunions du conseil municipal de Bouaké**



Source : notre enquête 2013

Dans la figure 1, le « oui » symbolise les chefs de ménages qui ont affirmé avoir participé à une ou plusieurs réunions du conseil municipal et est représenté en bande bleu alors que le « non » représente ceux qui n'ont jamais participé à ces activités de prise de décisions et est matérialisé en bande rouge. La bande bleu est très courte car elle est de 10,29% par rapport à la bande rouge qui atteint 89,71%. Cette disproportion dans la hauteur des bandes du graphique traduit la faiblesse du niveau de participation populaire aux prises de décisions dans les réunions du conseil municipal de la commune de Bouaké.

Selon le niveau d'instruction des chefs de ménages, ceux qui ont déjà participé à une ou plusieurs réunions du conseil municipal sont composés des illettrés (12,32%), des personnes qui ont le niveau primaire (10,29 %), celles qui ont le niveau Secondaire (10,09 %) et celles qui ont le niveau universitaire (02,86 %) à Bouaké. Selon le lieu de résidence, la participation enregistrée dans les quartiers résidentiels de Bouaké, est de 06,67%. Dans les quartiers populaires le niveau de participation est de 11,67% puis de 08 % dans le milieu rural de Bouaké (cf. Figure 1). L'internalisation des mécanismes de la gestion décentralisée bute sur la distance entre la modernité du projet politique de socialisation par la communalisation et les habitudes de gestion pendant longtemps centralisée des maires et élus locaux qui ont du mal à s'inscrire dans la nouvelle logique de gestion partagée ; la faible connaissance des principes de la gestion partagée et des mécanismes institutionnels de sa mise en œuvre dans un contexte communal (F. AKINDES, 2002, p. 26). Le fait que ni les populations, ni les élus locaux ne maîtrisent pas la méthode de gestion participative entrave sa mise en œuvre par ceux-ci. « La décentralisation doit être encouragée pour amorcer le développement local avec une mobilisation des ressources et un investissement local » (B. E. KOFFI, 2010, p. 1).

### **2.3.2. La participation des populations de la commune de Bouaké à la réalisation des équipements par les taxes de leurs activités ou volontairement**

#### **2.3.2.1. Des activités économiques bénéfiques à la commune de Bouaké**

Les fonds propres des communes sont constitués par les taxes perçues à travers les activités économiques des populations communales. C'est pourquoi il est important de les évoquer. Dans la commune de Bouaké, les populations exercent des activités qui sont des sources de revenus pour elles. L'activité principale des populations est le commerce (cf. Photo3).

**Photo 3 : Des activités de commerce dans une gare routière de Bouaké**



Source : notre enquête, 2013

Dans cette photo 1, on aperçoit dans une gare routière de la ville de Bouaké un minicar utilisé pour le transport des passagers. A côté de celui-ci, des femmes exercent le commerce en proposant des articles divers aux passagers et tous ceux qui passent par là.

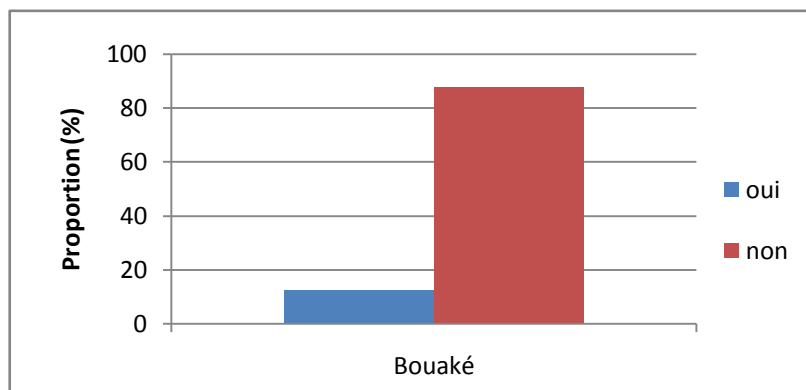
En plus du commerce, les populations pratiquent le transport, l'activité industrielle, les activités artisanales qui peuvent être classées dans de grands ensembles tels que la sculpture, la poterie, le tissage, la forge et les petits métiers comme la couture, la mécanique, la soudure, la coiffure. Quant aux cultures industrielles, nous avons le coton, le tabac ; l'élevage de bovins, d'ovins et de volailles qui est aussi pratiqué.

#### **2.3.2.2. La participation des populations de la commune de Bouaké à la réalisation des équipements**

Au niveau de la participation active ou matérielle à la réalisation des équipements, elle est aussi faible. La raison fondamentale de cette insuffisance est, selon B. E. KOFFI (2010, p. 21) « la faible sensibilisation des populations aux activités de la collectivité ». Dans la commune de Bouaké, seulement 12,29 % des chefs de ménages

ont effectué au moins une participation active ou matérielle à la réalisation de certains équipements dans la commune contre 87,71% qui ne l'ont jamais fait (cf. Figure 2).

**Figure 2 : niveau de participation active ou matérielle des populations à la réalisation d'équipements à Bouaké**



Source : Notre enquête 2013

Dans la figure 2, le « oui » représente les chefs de ménages qui ont fait une participation active ou matérielle à la réalisation de certains équipements et est matérialisé par la bande de couleur bleu alors que le « non » désigne ceux qui ne l'ont jamais fait et est représenté par la bande de couleur rouge. La bande bleu est très courte car elle est de 12,29% par rapport à la bande rouge qui atteint 87,71%. Cette disproportion dans la hauteur des bandes du graphique traduit la faiblesse du niveau de participation populaire à la réalisation des équipements dans la commune de Bouaké.

Selon le niveau d'instruction, parmi les chefs de ménages qui ont effectué au moins une participation active ou matérielle à la réalisation de certains équipements dans la commune de Bouaké, il y a 17,39 % d'illettrés, 08,82 % des personnes qui ont le niveau primaire, 07,34 % de celles qui ont le niveau secondaire et 14,29 % pour les personnes du niveau universitaire. Selon le lieu de résidence, dans les quartiers résidentiels le niveau de participation est de 10 % à Bouaké. Dans les quartiers populaires cette proportion est de 12,50 % ; elle s'évalue à 14 % dans le milieu rural de Bouaké.

### **2.3.2.3. La participation des populations de la commune de Bouaké à l'entretien des équipements**

Au niveau de la participation à l'entretien des équipements de la commune, elle est également faible (cf. photo 4).



**Photo 4 : Des activités de commerce installées sur un caniveau bouché obstruant le passage de l'eau en bordure d'une route bitumée à Bouaké**



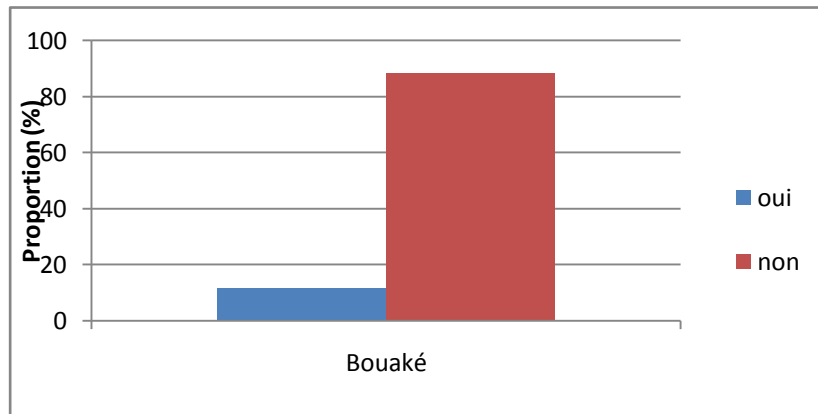
Source : notre enquête 2013

Dans la photo 4, on observe un tricycle et des marchandises déposées au dessus du caniveau en bordure de la route bitumée. Cet ouvrage est bouché par les ordures n'interpelle personne. Il est utilisé comme lieu de dépôt des marchandises par les commerçants sans se soucier du passage de l'eau de pluie il ya un manque d'entretien du caniveau qui reste bouché. Ces personnes devaient penser à entretenir cet ouvrage. Il y a lieu de conscientiser les populations sur l'utilité de ces ouvrages dans la commune.

« La problématique de l'intérêt général sur des bases civiques reste encore mal appropriée » (F. AKINDES, 2002, P. 26). La notion d'entretien des équipements de la commune est très peu connue des populations de la commune de Bouaké. En fait elles ne savent pas que leur contribution volontaire est utile pour la durabilité des ouvrages réalisés dans la commune.

Dans la commune de Bouaké, seulement 11,43 % des chefs de ménages ont effectué au moins une participation à l'entretien de certains équipements dans la commune contre 88,57 % qui n'ont effectué aucune participation (cf. Figure 3).

**Figure 3 : niveau de participation des populations a l'entretien des équipements à Bouaké**



Source : notre enquête 2013

Dans la figure 3, le « oui » représente les chefs de ménages qui ont participé à l'entretien de certains équipements et est matérialisé par la bande de couleur bleu alors que le « non » désigne ceux qui ne l'ont jamais fait et est représenté par la bande de couleur rouge. La bande bleu est très courte car elle est de 11,43% par rapport à la bande rouge qui atteint 88,57%. Cette disproportion dans la hauteur des bandes du graphique traduit la faiblesse du niveau de participation des habitants de la commune de Bouaké à l'entretien des équipements.

Selon le niveau d'instruction des chefs de ménages, nous avons, parmi les chefs de ménages qui ont effectué au moins une participation à l'entretien de certains équipements dans la commune, 13,77 % des illettrés, 10,29 % des personnes qui ont le niveau primaire, 08,26 % pour le niveau secondaire et 14,29 % des personnes du niveau universitaire. Les chefs de ménages qui participent mieux à l'entretien des équipements sont les plus instruits. Selon le lieu de résidence, dans les quartiers résidentiels ce taux est de 11,67 % à Bouaké. Dans les quartiers populaires, il atteint 11,67 %. Au niveau des villages, le milieu rural de Bouaké a 10 % des chefs de ménages qui ont effectué au moins une participation à l'entretien de certains équipements dans la commune. Les chefs de ménages citadins participent plus à l'entretien des équipements que ceux du milieu rural. Ici le « oui » représente les chefs de ménages qui ont fait une participation à l'entretien de certains équipements dans la commune alors que le « non » désigne ceux qui ne l'ont jamais fait.

Pour susciter une grande participation des populations à l'entretien des équipements, il faut impliquer les différents groupes d'intérêt dans la planification de la gestion avant même la mise en service ou à disposition. Cela, en créant des comités de gestion après avoir expliqué aux populations que ce projet est le leur. La Banque Mondiale (2010, p. 49) confirme cette idée en soulignant l'importance de la participation populaire aux actions de développement.

## Conclusion

La crise politico-militaire qui a duré de 2002 à 2011, a détruit les équipements de la commune de Bouaké. Les biens communautaires détruits concernent les équipements de l'éducation, de la santé, de l'industrie, les équipements socioculturels et la voirie. La mairie essaie de les réhabiliter mais ses réalisations sont faibles. La crise a eu un impact négatif sur les populations de la commune de Bouaké qui ne participent pas à sa gestion. Cela s'observe à travers leur faible participation aux réunions du conseil municipal, à la réalisation et à l'entretien des équipements de la commune. Un important travail de sensibilisation doit être fait pour les motiver et les ramener à la raison.

## Références bibliographiques

AKINDES Francis (2002), «*Décentralisation, société civile et participation au développement local en Côte d'Ivoire : Des concepts à la réalité* » ; in Repères, revue scientifique de l'université de Bouaké, vol. 1 n° 1, p. 96-203.

BANQUE MONDIALE (1995), *Rapport d'évaluation : Projet d'appui à la conduite d'opérations municipales*, Département de l'Afrique du Centre Ouest, Abidjan, CIV (e.d), p. 10-103.

BANQUE MONDIALE (2010), *Stratégie de partenariat pour la République de Côte d'Ivoire, 2010-2013*, Edition Banque Mondiale, p. 2-64.

BOIZO Ori (1994), *Crise, gestion municipale et participation populaire ou jeu de pouvoir dans la ville*, p. 02-75.

BOMBET Emile Constant (1997), « *La décentralisation et le développement des régions ivoiriennes : Bilan et perspectives* », in Cahier de géographie Tropicale n° 5, p. 155-310.

FRATERNITE Hebdo (1990), *Côte d'Ivoire : Les municipalités : la démocratie en actes*, Abidjan, CIV (éd.), Fraternité Hebdo édition 1985-1990, p. 170-248.

OMS (2003), *Conséquences de la crise socio-politique sur le secteur de la santé en Côte d'Ivoire*, Abidjan Côte d'Ivoire, Edition OMS, 12 février 2003, p. 1-55.

KOFFI Brou Emile (2010), « *La départementalisation et le développement local en Côte d'Ivoire* », in MBONGUI, Revue pluridisciplinaire de recherche n°7 de l'université Marie Ngouabi, Ecole Normale Supérieure de Brazzaville, p. 60-134.

KOFFI Brou Emile (2010), « *La décentralisation, outil de développement local ?* », in Revue de géographie du Laboratoire Leid, université Gaston Berger-Sénégal, p. 81-100.

KPONHASSIA George (1994), « *Les comités de développement des quartiers (CDO) régulateurs de la crise de participation des populations à l'action municipale. L'exemple de la commune d'Adjamé* », in *crise, Ajustement et Recomposition en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, Colloque international, 28 Novembre - 02 Décembre 1994, Abidjan - Côte d'Ivoire, p. 5- 75.

SALA Nicolas (1993), *Associations de jeunesse et développement local à Abidjan (Côte d'Ivoire) : participation à la gestion communale : communes de Port-Bouet et Adjamé*, université paris 10-Nanterre, Mémoire de maîtrise, paris (FRA), p.10-94.